



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- GENERALITES

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations de chacune des deux parties désignées par « le client » ou le « participant » et « Pole Dance Orléans ».

Pole Dance Orléans est spécialisée dans l'enseignement de la danse aérienne et activités connexes à celles-ci. Pour toute inscription, le client est tenu de lire les présentes conditions générales et de les accepter. En contrepartie, « Pole Dance Orléans » s'engage à mener à bien les prestations fournies, conformément aux conditions stipulées dans ces conditions générales.

Les informations concernant les cours, les stages et les locations sont données au client sur l'application mobile, le site internet et/ou par mail et à la demande du client.

Pour nous contacter : contact@poledanceorleans.com

2- LA PRESTATION

Pole Dance Orléans propose différents types de services, à savoir :

- Cours collectifs et cours particuliers de Pole Dance, Aerial Hoop, Aerial Hammock, Yoga Vinyasa, Get Flexy, Barre au sol, et cours chorégraphiques.
- Cours de groupe privatisés et Enterrement de vie de jeune fille
- Stages et événements occasionnels
- Démonstrations et Animations

Ces prestations ont lieu dans dans nos deux studios :

- 15 Rue du Général de Gaulle 45650 SAINT JEAN LE BLANC
- 20 rue du Chat qui Dort 45190 BEAUGENCY

3- CONDITIONS DE VENTE

3.1 Cartes de cours

Les cours sont vendus à l'unité ou par carte de plusieurs cours donnant accès à l'ensemble des cours proposés par Pole Dance Orléans.

Cours collectifs à l'unité

- Le tarif du 1^{er} cours découverte est de **15.00 €**.



- Le tarif d'un cours collectif est de **22.00 €**
- La validité des cours à l'unité est d'un mois.

Cartes de cours

- Le tarif d'une carte de 10 unités est de **180.00 €**
- Le tarif d'une carte de 20 unités est de **320.00 €**
- Le tarif d'une carte de 40 unités est de **560.00 €**

Cette carte est valable sur :

- Les cours collectifs : **1 unité**
- Les cours privés : **2 unités**
- Stages* (*hors Workshop) : **en fonction de la teneur et de la durée du stage**
- Les cartes de cours sont valables 1 an à partir de la date d'achat.
- Les cartes de cours sont personnelles et nominatives. Elles ne sauraient être cédées, données ou vendues à un tiers pour quelque raison que ce soit.

Cours privés (1H00)

Le tarif d'un cours privé est de **40.00 €** ou **deux unités sur les cartes de cours.**

3.2 Modalités de règlement

Les modalités de règlements proposées sont les suivantes :

- Règlement par carte bancaire en ligne via l'application mobile ou le site internet ou sur place
- Par chèque à l'ordre de POLE DANCE ORLEANS
- En espèces
- Par chèques vacances
- Par coupons sport

A réception de votre règlement, votre compte utilisateur sera crédité du nombre d'unités achetées.

3.3 Modalités d'inscription

Pour avoir accès aux cours, la création d'un espace client en ligne sur notre application Pole Dance Orléans ou sur notre site internet est indispensable. Le client pourra ainsi avoir accès au planning.

En raison du nombre limité de places par cours (8 à 10 places), les réservations sont obligatoires par l'intermédiaire de notre application ou de notre site internet. Une confirmation de réservation est envoyée au participant par mail.

Les cours seront maintenus avec un minimum de 3 participants. En dessous de ce nombre, le cours sera annulé sans déduction d'unités sur les cartes des participants inscrits. Les clients seront informés de l'annulation du cours au moins 24h au préalable, par mail ou SMS.

Cours collectifs

Les cours collectifs sont vendus :



- A l'unité et valable 1 mois après la date d'achat (le premier cours collectif dit « découverte » fait l'objet tarif réduit) ; ou par carte de cours, valable 1 an après la date d'achat ;
- L'inscription n'est validée que si le règlement est effectué avant le cours.
- Pour des raisons de sécurité résultant de la nécessité de participer à la séance d'échauffement, le Client ne pourra participer au cours s'il arrive avec plus de 15 minutes de retard.

Les réservations peuvent être annulées sans frais jusqu'à 24 heures avant le début du cours. Le montant du cours sera dû et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation au-delà de ce délai ou si le Client ne se présente pas au cours.

Cours particuliers

Les cours particuliers sont vendus :

- A l'unité et valable 1 mois après la date d'achat ; ou font l'objet d'une déduction de 2 unités sur les cartes de cours collectifs
- L'inscription aux cours est obligatoire via l'application Pole Dance Orléans ou sur notre site internet. Une confirmation de réservation est envoyée au participant par mail.

Toute annulation devra avoir lieu au moins 2h avant le cours, au-delà et sans justificatif valable, le cours est dû et il ne sera fait aucun échange, remplacement ou remboursement.

Stages et Workshops

Les stages ou workshops organisés par Pole Dance Orléans sont ouverts à toutes personnes majeures, ou aux mineures dès l'âge de 13 ans avec autorisation parentale.

L'inscription se fait en ligne et devient effective à réception du règlement.

L'inscription aux stages ne peut être annulée ou remboursée.

4- RESILIATION, RETRACTATION ET REMBOURSEMENT

Le Client peut se rétracter après l'achat d'une prestation sous un délai de 14 jours, si celle-ci n'a pas été utilisée ni entamée ou périmée. Le client en motivera la raison auprès de Pole Dance Orléans afin de bénéficier du remboursement de celui-ci.

Toute prestation ne peut être résiliée une fois entamée, sauf cas justifiés tels que grossesse, problème médical ou blessure imposant un arrêt total des activités sur justificatif médical. Une demande écrite accompagnée du justificatif devra être adressée à Pole Dance Orléans, dès l'arrêt des cours. Dans ce cas, le remboursement se fera au prorata du nombre de cours consommés comptés au tarif de la valeur des cours de la date d'achat.



5- RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Le Client reconnaît avoir été informé par Pole Dance Orléans des risques et des mises en garde liés à la pratique des danses aériennes.

En achetant des prestations et donc en acceptant les présentes conditions générales de vente, le client déclare être en bonne santé, présenter une condition physique compatible avec la pratique de la danse aérienne et avoir souscrit une assurance en responsabilité civile suffisante pour être garantie dans le cadre de l'apprentissage de cette discipline, afin de couvrir les dommages aux tiers causés par votre faute, par imprudence ou par négligence.

6- REGLEMENT INTERIEUR

6.1 – Etat de santé

Le participant déclare être en bonne santé et présenter une condition physique compatible à la pratique d'un sport et reconnaît avoir lu et accepté les impératifs, risques et mises en garde liés à la pratique des activités pour lesquelles le client est inscrit. Il est demandé au participant d'informer le professeur des problèmes de santé qui peuvent entrer en considération dans la pratique d'une activité physique et sportive.

La responsabilité du prestataire ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel.

Pole Dance Orléans tient à avertir les participants de la liste des principales contre-indications à la pratique des danses aériennes afin d'en tenir compte lors des inscriptions aux cours.

Voici la liste NON EXHAUSTIVE :

- Grossesse
- fragilité/ blessures du dos et des articulations (hernies, ostéoporose)
- problème cardiaque
- post-natal récent (abdominaux encore fragiles)
- hémophilie ou prise d'anticoagulant (contacts, "coups" avec la barre)
- en cas d'asthme à l'effort
- Et/ou s'il subsiste le moindre doute sur votre état de santé et sur l'impact " aggravant " que pourrait-vous procurer la pratique des danses aériennes pour votre bien être ou votre santé.

Par ailleurs, le participant s'engage à ne jamais venir prendre un cours en état d'ébriété tel qu'il est défini par le code de la route, ne pas avoir pris de drogues ou de médicaments non recommandés tels que ceux avertissant d'une possible gêne de clairvoyance, d'équilibre, de trouble de l'ouïe ou de la vue ainsi que ceux indiquant la somnolence.



6.2 – Tenue et recommandations

Un short court ou shorty et une brassière ou un débardeur sont indispensables pour la pratique de la pole dance. C'est la peau qui permet l'adhérence sur la barre et de réaliser des figures.

Pour l'échauffement, les étirements, les autres disciplines avec ou sans agrès aérien (cerceau et hamac aérien), un legging, sweat, t-shirt, etc ..., sont recommandés.

Nous vous remercions de retirer vos bijoux et piercing avant le cours, et de n'appliquer aucune forme de corps gras sur la peau (crème ou huile) le jour de l'entraînement.

Nous vous recommandons de vous munir d'une bouteille d'eau afin de vous hydrater pendant le cours, d'un chiffon pour nettoyer votre barre et d'une serviette, ainsi que de votre tapis de sol si vous en possédez un.

6.3 – Déroulement d'un cours

- Le participant s'engage à adopter une tenue correcte et un comportement courtois. Le comportement jugé incorrect par le professeur d'un participant ne saurait engager la responsabilité du studio.
- Le participant s'engage à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, à savoir : enlever ses chaussures en entrant dans la salle, se laver les mains avant le cours, disposer d'une tenue adaptée à la pratique des cours, nettoyer son agrès à l'issue du cours. Il s'engage également à respecter les horaires, les règles de sécurité, le contenu du cours, les consignes du professeur.
- Il vous est demandé d'arriver 5/10 minutes avant le début du cours afin de pouvoir vous changer et répondre à vos demandes (cartes de cours, etc.)
- Nous vous demandons de participer à l'échauffement complet pour éviter tout risque de blessure. En cas de retard, nous vous remercions de vous échauffer avant de participer au contenu du cours. Au-delà de 15 min de retard, vous ne serez plus accepté(e)s en cours : il n'y aura aucun remboursement possible.
- Le participant s'assure d'avoir compris et entendu le chemin, les grips et points d'attentions principaux avant de réaliser sa figure. À tout moment il peut demander une parade (aide à la réalisation ou sécurité à l'exécution renforce des grips ou orientation du corps, ...). Lorsque votre binôme travaille sur la barre et que vous n'êtes pas en position de parade prévue avec lui/elle, vous restez à distance de la barre pour ne pas le/la gêner et par sécurité.
- Si plusieurs niveaux sont dans le même cours, le participant ne réalise que les figures correspondant à son niveau de progression ou approuvées par le professeur. Le professeur est le seul capable de juger si vous pouvez passer à un niveau supérieur.



7- INFORMATIONS CNIL

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 , il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de son inscription et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.poledanceorleans.com répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en nous contactant via contact@poledanceorleans.com